



Création ouverture sur mon jardin

Par **Clelia29**, le **08/11/2017** à **21:25**

Bonjour,

La façade d'une maison sans aucune ouverture clôture le fond de mon jardin. Dans le cadre d'une réhabilitation je découvre sur le permis de construire la création d'une ouverture vitrage fixe alu dépoli 60 x60.

Est-ce que je peux m'opposer à cette ouverture sur mon jardin. Car j'ai un projet de construction au fond de mon jardin. Le délai de recours n'est pas encore atteint.

Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **09/11/2017** à **00:34**

Bonjour,

Cette ouverture est possible pour apporter de la lumière, ne doit pas pouvoir s'ouvrir et doit se situer à une certaine hauteur.

Par **Lag0**, le **09/11/2017** à **07:00**

[citation]et doit se situer à une certaine hauteur.[/citation]
2.60m du plancher en rez-de-chaussée, 1.90m pour les étages.

[citation]Car j'ai un projet de construction au fond de mon jardin. [/citation]

Cela ne vous empêchera pas de mener votre projet...